

12

APPORT DES FOUILLES RECENTES A L'ATTRIBUTION CULTURELLE DES TEMOINS D'ART MOBILIER PROVENANT DES FOUILLES ANCIENNES DU TROU MAGRITE (PONT-A-LESSE, BELGIQUE)

Marylise LEJEUNE

Les fouilles effectuées en 1867 par E. Dupont au Trou Magrite mirent au jour une cinquantaine de témoins d'art mobilier comprenant des pendeloques diverses (dents perforées, anneau en ivoire, pièce bilobée à double perforation) (fig. 12.1), des pièces osseuses incisées (fig. 12.2 et 12.3) et surtout les deux plus anciennes oeuvres d'art actuellement connues en Belgique : une petite statuette en ivoire et un fragment de bois de renne gravé (fig. 12.4).

La petite statuette anthropomorphe a été taillée dans un bâton d'ivoire, puis polie. Haute de 38 mm, elle est dépourvue de membres mais sa petite tête arrondie et bien dégagée possède un certain modelé suggérant un nez et des yeux. Le tronc présente des épaules bien marquées et un rétrécissement vers le bas suggérant la taille. La partie inférieure, plus large, est constituée d'un petit bloc cylindrique sans indication de détail anatomique. Aucun caractère sexuel n'est figuré.

Trouvé dans la même couche, le fragment de bois de renne, long de 92 mm, possède un décor original composé de deux figures emboîtées. Deux ovales inscrits l'un dans l'autre se prolongent à une extrémité par deux lignes parallèles qui, après un coude à angle droit, se rejoignent en formant un petit cercle. Une figure fusiforme vient s'emboîter au niveau de ce coude. De nombreux petits traits sont incisés perpendiculairement, tant sur certaines parties du tracé abstrait que sur les bords de la pièce. Sur l'autre face, on remarque principalement, une ligne sinueuse portant de petites incisions perpendiculaires. Diverses interprétations ont été proposées : "dessins fantaisistes" (A. Rutot, 1903, p. 202), représentations pisciformes (H. Breuil et R. Saint-Perier de, 1927, p. 50 et 52), cygne (H. Angelroth, 1937, p. 149), idéogramme (F. Twiesselmann, 1951, p. 7), représentations sexuelles (P.A. Janssens, 1970, p. 42 et M. Otte, 1979, p. 166).

Malheureusement, la stratigraphie établie par E. Dupont peut prêter à confusion selon que l'on envisage la numérotation des couches archéologiques de bas en haut ou de haut en bas. Les attributions culturelles - par comparaisons stylistiques notamment - de nos deux "pièces-clés", ont varié au cours des temps. En effet, si E. Saccasyn-della-Santa place la statuette à l'"Aurignacien supérieur" ou au Solutréen ancien (1947, p. 151) et F. Twiesselmann à l'"Aurignacien terminal" (1951, p. 26), A. Leroi-Gourhan considère que les statuettes occidentales

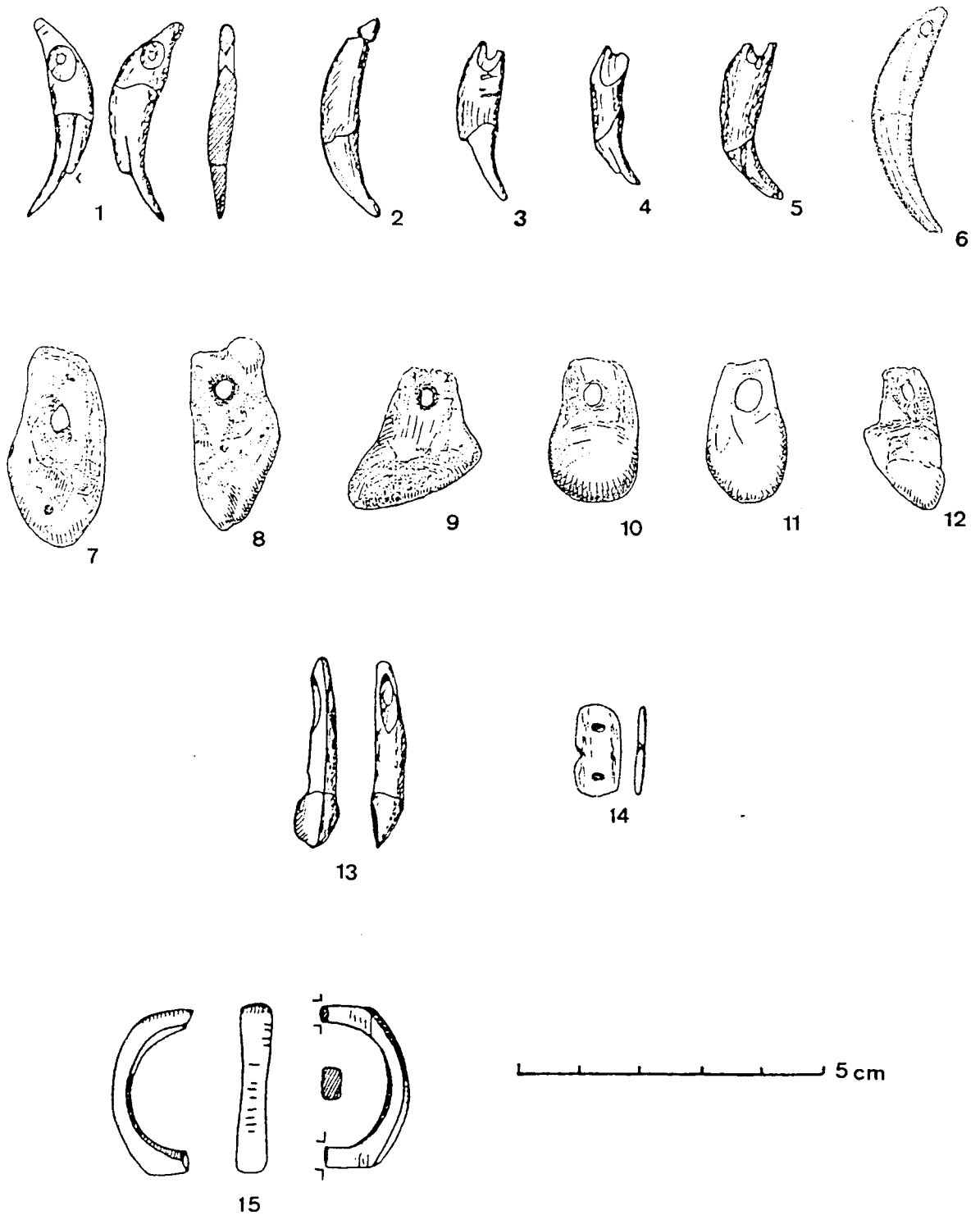


Figure 12.1. Trou Magrite. Aurignacien. Pendeloques. Canines de renard perforées (1 à 6), croches de cervidés perforées (7 à 12), incisive de cervidé (13), pendeloque bilobée à double perforation, en ivoire (14), anneau en ivoire (15). (1, 2, 3, 4, 5, 13, 14, 15 : d'après M. Otte, 1979 et 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 : d'après M. Lejeune, 1987).

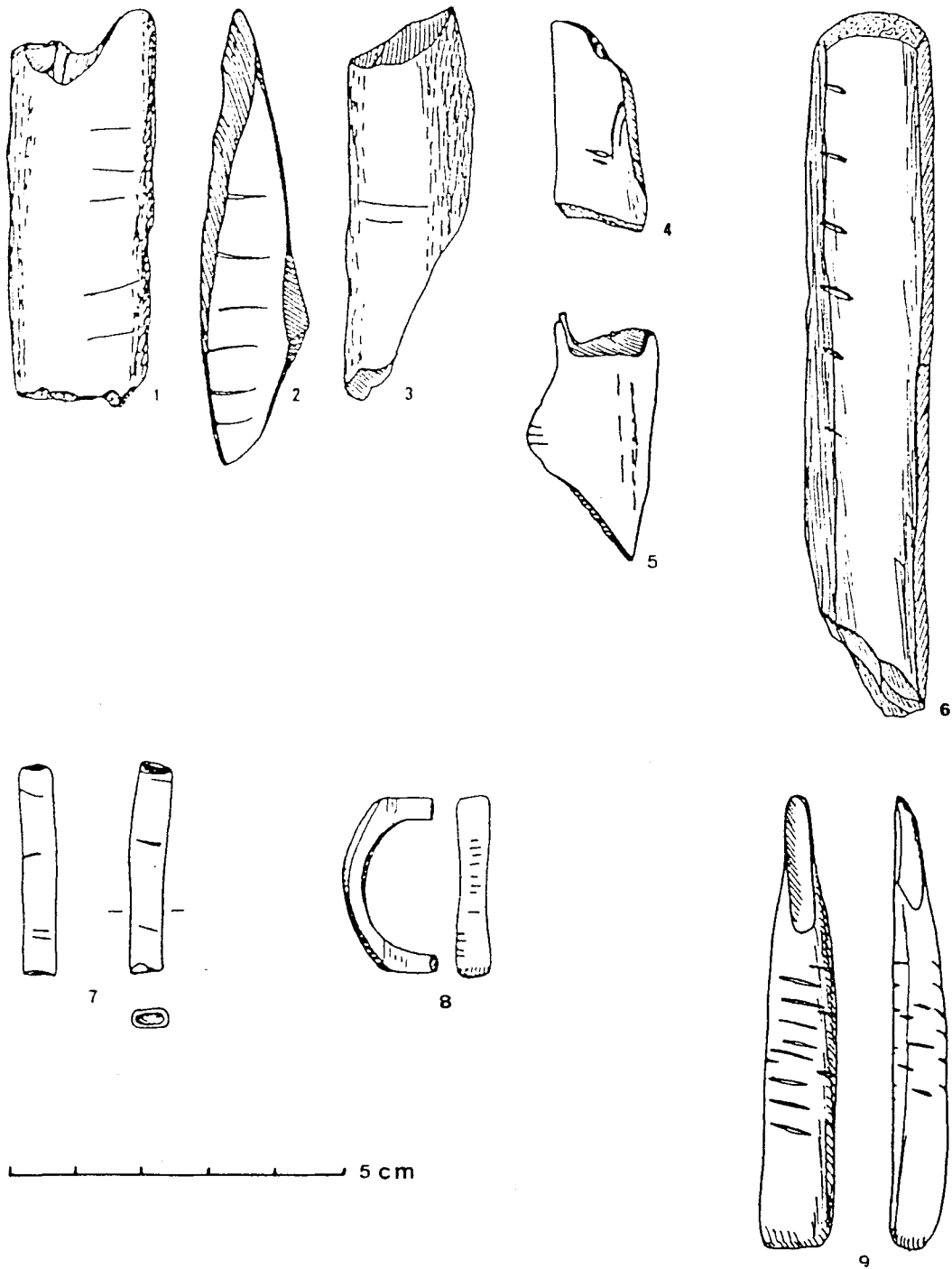


Figure 12.2. Trou Magrite. Aurignacien. Pièces incisées. Traits rectilignes parallèles transversaux (1 à 5 : esquilles osseuses, 6 : bâton de bois silicifié, 7 : os d'oiseau, 8 : fragment d'anneau en ivoire). Traits rectilignes parallèles transversaux alternés (9 : fragment d'os) (d'après M. Otte, 1979).

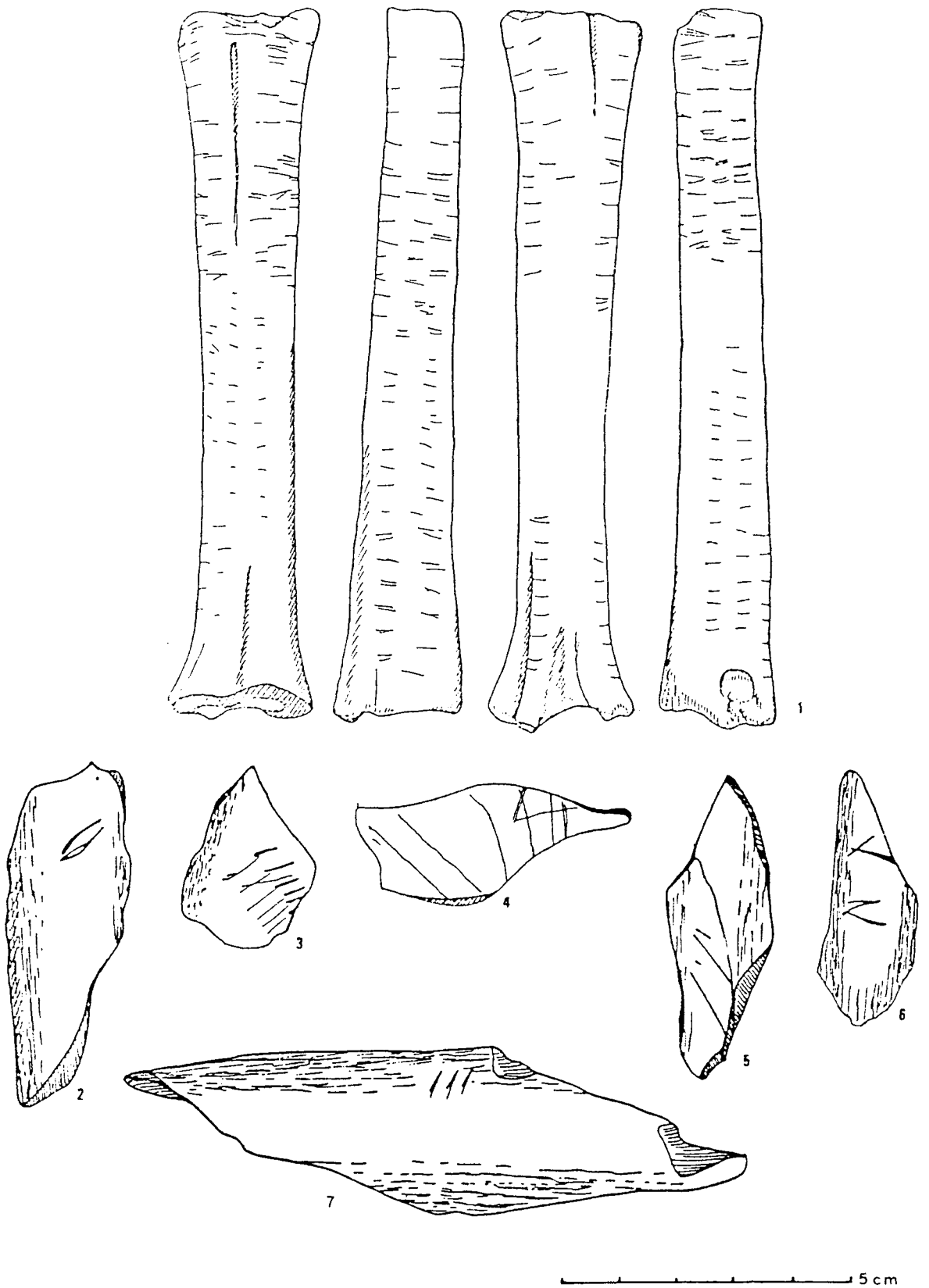
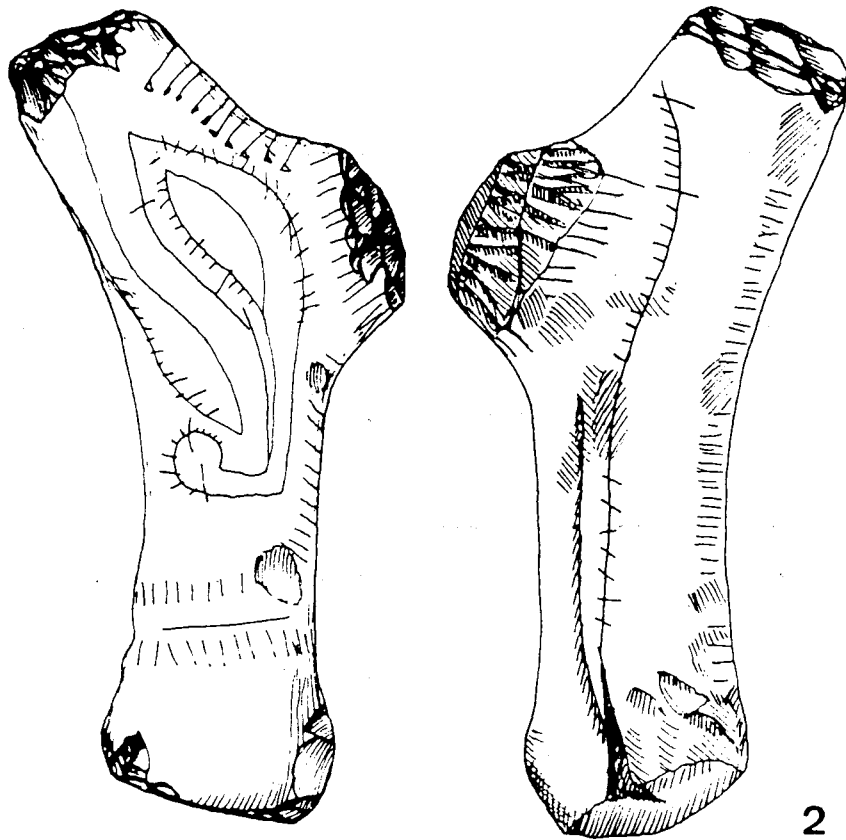
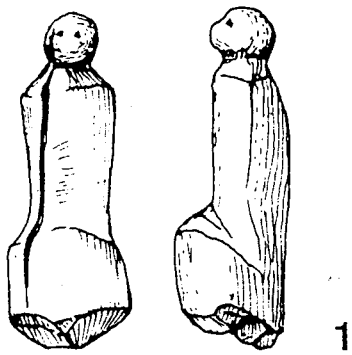


Figure 12.3. Trou Magrite. Aurignacien. Pièces incisées. Bandes parallèles de petits traits rectilignes, parallèles et transversaux (1 : diaphyse découpée). Traits convergents, parfois courbes (2 à 7 : esquilles osseuses) (d'après M. Otte, 1979).



5 cm

Figure 12.4. Trou Magrite. Aurignacien. 1 : statuette anthropomorphe en ivoire, 2 : bois de renne découpé et gravé de motifs abstraits (dessins M. Otte, 1979, p. 164).

se situent "entre Gravettien et Solutrén" (1965, p. 66). M. Otte adopte l'attribution de H. Delporte (1962, p. 54) qui place notre statuette au Périgordien supérieur (1979, p. 164) mais en émettant certaines réserves : la statuette "bien que participant à la tradition des représentations féminines du Périgordien supérieur d'Europe occidentale, se rapproche davantage par sa composition et son style des statuettes de Moravie, sans d'ailleurs que ces comparaisons soient tout à fait satisfaisantes" (M. Otte, 1979, p. 622).

Reprenant les publications de E. Dupont, M. Dewez en fait une analyse minutieuse et propose une reconstitution raisonnée de la stratigraphie du site (tableau 12.1).

Argile à blocaux	C	Age du Fer		
		Mésolithique		
		Magdalénien		-ca 13.000 B.P
Limon fluviatile stratifié	B	Maisièrien	1	-ca 23.000 B.P
		Aurignacien tardif	2	-ca 25.000 B.P.
		Aurignacien typique	3	
		Moustérien	4	
Cailloux roulés	A	Stérile		

Tableau 12.1. "Reconstitution de la stratigraphie en tenant compte des textes de Dupont, des recherches récentes sur la documentation et de la fouille de contrôle de Toussaint" (M. Dewez, 1985, p. 119).

E. Dupont ayant signalé que la statuette provenait de la "3^e couche ossifère" (Dupont, 1872, p. 93), M. Dewez considère qu'il s'agit de "la 3^e couche du niveau fluviatile stratifié (formation B) en faisant commencer les couches par le haut, comme le fait normalement Dupont" (1985, p. 123). Il nous dit également que "c'est à ce 3^e niveau ossifère que nous proposons d'attribuer l'Aurignacien typique. Dupont lui-même (1872b : 88) avait fait le rapprochement entre une pointe de sagaie à base fendue en bois de renne du Trou du Sureau et une autre, dans le même matériau, provenant des "niveaux inférieurs" du Trou Magrite, c'est-à-dire des niveaux 3 et 4" (Dewez, 1985, p. 121). La statuette anthropomorphe ainsi que le fragment de bois de renne gravé trouvé dans la même couche sont donc attribués à l'Aurignacien typique.

Malheureusement, aucune datation absolue de cet Aurignacien n'était établie jusqu'à ce que les fouilles menées par les universités de Liège et du Nouveau-Mexique en 1991 et 1992 livrent du matériel dont les déterminations radio-carbone sont les suivantes :

Couche	Attrib. cult.	Dates	N°lab.	Matériel	Méthode
2	Aurignacien	17900 ± 200	OxA-4040	charbon (pouss.)	AMS
2	Aurignacien	22700 ± 1050	Gx 17017 A	os (apatite)	conv.
2	Aurignacien	26580 ± 1310	Gx 17017 G	os (gélatine)	conv.
2	Aurignacien	30100 ± 2200	Gx 18538 G	os (gélatine)	conv.
2	Aurignacien	34225 ± 1925	Gx 18537 G	os (gélatine)	conv.
3	Aurignacien	27900 ± 3400	Gx18540	os (gélatine)	conv.
3	Aurignacien	>33800	Gx18539 G	os (apatite)	conv.
3	Aurignacien	41300 ± 1690	CAMS-10352	os (collagène)	AMS*

Tableau 12.2. Dates radiocarbone du Trou Magrite (Noiret P., Otte M., Straus L.G. *et al.*, 1994, p. 46, et ce volume*).

Outre la dernière datation fournie(*), L.G. Straus me signale que "la datation de CAMS (tandétron de Berkeley - Lawrence - Livermore) est la plus fiable pour cette couche et la datation de 34225 ± 1925 BP est la plus fiable pour la couche 2. Donc, les objets d'art auraient entre 38000 - 34000 ans au moins", ce qui les placerait parmi les témoins les plus anciens actuellement connus en Europe.

Les témoins d'art mobilier trouvés dans la couche 3 seraient donc bien aurignaciens. En outre, ils participent de "l'esprit" de cette culture : par la technique de la ronde-bosse (attestée dans des oeuvres mobilières aurignaciennes provenant notamment du Volgelherd, de Geissenklösterle, de Hohlenstein-Stadel et par les représentations de symboles sexuels tels qu'on peut en voir sur des blocs gravés de la Ferrassie, de l'abri Blanchard, de l'abri Castanet, de l'abri Cellier ou en ronde-bosse à l'abri Blanchard (phallus). Les pendeloques aurignaciennes en forme d'oreille provenant de la grotte de la Betche-aux-Rotches à Spy (M. Dewez, 1985) et la plaquette façonnée et gravée d'un motif serpentiforme de ponctuations provenant de l'abri Blanchard, pourraient aussi être prises en considération (fig. 12.5 et 12.6). Si M. Otte considère que la statuette appartient au "Périgordien supérieur", essentiellement par comparaison de la forme avec celle des cinq statuettes de Predmost (fig. 12.5, n° 6), il émet cependant certaines réserves : "Il est difficile de placer cette oeuvre d'art dans l'ensemble des statuettes de la fin du Gravettien d'Europe. Celles-ci sont, en effet, la plupart du temps beaucoup plus figuratives et souvent plus adipeuses (...). En accord avec

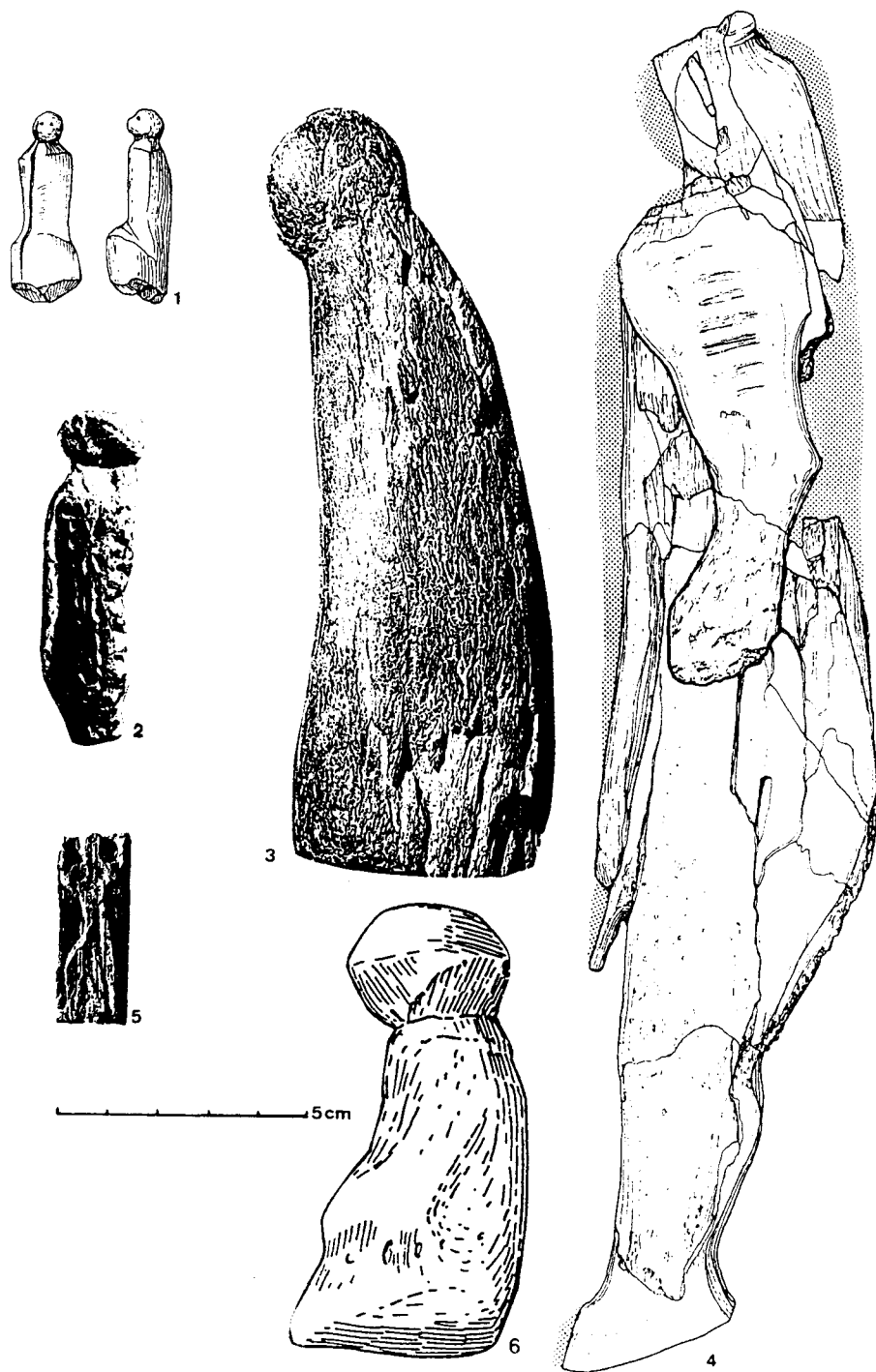


Figure 12.5. Aurignacien. 1 : Trou Magrite : statuette anthropomorphe en ivoire. 2 : Vogelherd (Bade - Wurtemberg) : statuette cylindrique anthropomorphe en ivoire. 3 : Abri Blanchard (Dordogne) : phallus sculpté dans la cheville osseuse d'une corne de bovin. 4 : Hohlenstein - Stadel (Bade-Wurtemberg) : statuette anthropomorphe à tête de lionne. 5 : Geissenklösterle (Bade-Wurtemberg) : plaquette en ivoire ornée d'une représentation humaine. 6 : Predmost (Moravie) : figurine sur métacarpien de mammoth (Gravettien) (1 : d'après M. Otte, 1979, 2, 4 et 5 : d'après G. Bosinski, 1982, 6 : d'après H. Delporte, 1979).

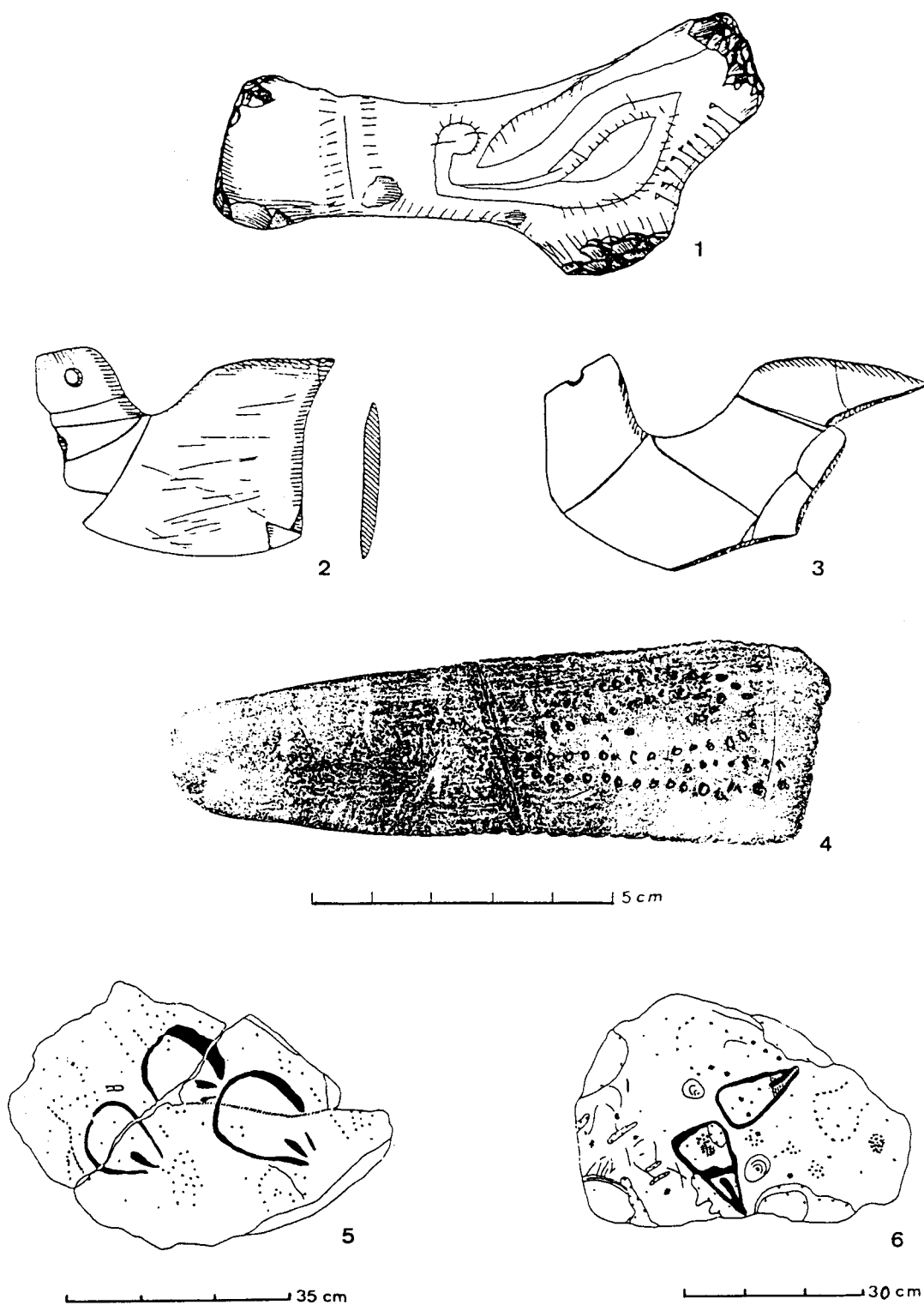


Figure 12.6. Aurignacien. 1. Trou Magrite : bois de renne découpé et gravé de motifs abstraits. 2 et 3 : Spy, grotte de la Betche-aux-Rotches : pendeloques ocrées en ivoire en forme "d'oreilles". 4 : Abri Blanchard : plaquette osseuse façonnée et gravée d'un motif serpentiforme de ponctuations. 5 : Abri Blanchard (Dordogne) : bloc rocheux gravé d'images vulvaires. 6 : La Ferrassie (Dordogne) : bloc rocheux gravé d'images vulvaires (1, 2 et 3 : d'après M. Otte, 1979; 4, 5 et 6 : d'après B. et G. Delluc, 1978).

l'attribution qu'en a donnée H. Delporte (1962, p. 54) nous considérons que la statuette du Trou Magrite doit se placer *probablement* elle aussi dans le Périgordien supérieur" (Otte, 1979, p. 164). Dans ses conclusions, il signale aussi "que la statuette, bien que participant à la tradition des représentations féminines du Périgordien supérieur d'Europe occidentale, se rapproche davantage par sa composition et son style des statuettes de Moravie, sans d'ailleurs que ces comparaisons soient tout à fait satisfaisantes (taillées dans une phalange, elles sont plus grossières et de plus grandes dimensions" (M. Otte, 1979, p. 622). Pour M. Dewez, ces comparaisons avec les figurines sur phalanges du Pavlovien de Predmost, seraient plutôt "un élément qui montre l'influence d'un concept aurignacien dans le Pavlovien" (Dewez, 1985, p. 128).

C'est donc sous le double aspect de représentation en trois dimensions et d'intérêt pour les représentations d'organes sexuels qu'il faut envisager les comparaisons proposées par M. Dewez avec la figurine anthropomorphe du Vogelherd ou avec la représentation phallique de l'abri Blanchard. En effet, des comparaisons stylistiques au sens strict ne sont pas entièrement convaincantes. Dans le premier cas, notre témoin ne possède pas de rétrécissement marquant une amorce de jambes et dans le second, bien que présentant une certaine allure phallique, il montre un élargissement très net au niveau des épaules.

Quant aux pièces osseuses décorées d'incisions rectilignes et aux pendeloques diverses, elles sont également très fréquentes à l'Aurignacien.

REFERENCES

ANGELROTH H., 1937,

Pointes de type de la Font-Robert découvertes en Belgique, *Bull. Soc. roy. belge Anthrop. Préhist.*, 52, p. 141-159.

BREUIL H., 1907,

La question aurignacienne, *Rev. Préhist.*, 6-7, p. 173-219.

BREUIL H. et SAINT-PERIER de R., 1927,

Les poissons, les batraciens et les reptiles dans l'art quaternaire. Archives de l'Institut de Paléontologie Humaine, 2, Paris.

BOSINSKI G., 1982,

Die Kunst der Eiszeit in Deutschland und in der Schweiz, Bonn.

DELLUC B. et G., 1978,

Les manifestations graphiques aurignaciennes sur support rocheux des environs des Eyzies, *Gallia Préhistoire*, 21 (1), p. 213-332 et 21 (2), p. 333-438.

- DELPORTE H., 1979,
L'image de la femme dans l'art préhistorique, Paris.
- DEWEZ M., 1985,
L'art mobilier paléolithique du Trou Magrite dans son contexte stratigraphique. *Bull. soc. roy. belge d'anthropologie et de préhistoire*, 96, p. 117-133.
- DUPONT E., 1867a,
Découverte d'objets gravés et sculptés dans le Trou Magrite à Pont-à-Lesse, *Bull. Acad. roy. Sci., Lettres et Beaux-Arts Belgique*, 2^e série., 24, p. 129-132.
- DUPONT E., 1867b,
Etude sur cinq cavernes explorées dans la vallée de la Lesse et le ravin de Falmignoul pendant l'été de 1866. *Bull. Acad. roy. Sci., Lettres et Beaux-Arts Belgique*, 2^e sér., 23, p. 244-265.
- DUPONT E., 1872a,
Les temps préhistoriques en Belgique. L'homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant-sur-Meuse, Bruxelles, 2^e éd.
- DUPONT E., 1872b,
Classement des âges de la pierre en Belgique. *Congr. intern. Anthrop. Archéol. préhist.*, 6^e Session, Bruxelles, p. 459-469.
- HAHN J., 1972,
Aurignacian signs, pendants and arts objects in Central and Eastern Europe. *World Archaeology*, 3, p. 252-266.
- JANSSENS P., 1970,
Palaeopathology, Diseases and injuries of prehistoric man, Londres.
- LEJEUNE M., 1987,
L'art mobilier paléolithique et mésolithique en Belgique, Artefacts 4, Treignes-Viroinval.
- LEROI-GOURHAN A., 1965,
Préhistoire de l'art occidental, Paris.

NOIRET P., OTTE M., STRAUS L.-G., LEOTARD J.-M., MARTINEZ A., ANCION V., NEWMAN M., LACROIX Ph., GAUTIER A., CORDY J.-M. et HAESAERTS P., 1994,

Recherches paléolithiques et mésolithiques en Belgique, 1993 : Le Trou Magrite, Huccorgne et l'Abri du Pape", *Notae Praehistoricae*, 13, p. 45-62.

OTTE M., 1979,

Le Paléolithique supérieur ancien en Belgique, Bruxelles.

ROUSSOT A., 1994,

L'art préhistorique, Bordeaux.

RUTOT A., 1903,

Le Préhistorique dans l'Europe Centrale. Coup d'oeil sur l'état des connaissances relatives aux industries de la pierre en 1903, à l'exclusion du Néolithique, *F.A.H.B.*, 17, Dinant, p. 3-255.

SACCASYN-della-SANTA E., 1946,

La Belgique Préhistorique, Bruxelles.

TWIESELNANN F., 1951,

Les représentations de l'homme et des animaux quaternaires découvertes en Belgique, Mémoire n°113, Inst. Roy. des Sciences Naturelles de Belgique, Bruxelles.